BIBLIOTHEEK
No.
BUREAU VOOR DEN INDUSTRIEELEN EIGENDOM

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE.

OFFICE NATIONAL DE LA PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE.

BREVET D'INVENTION.

VI. — Marine et navigation.

3. — Gréement, accessoires, appareils sonores et de sauvetage.

N° 481.444

Perfectionnements aux radeaux de sauvetage.

M. John James McLAUGHLIN résidant aux Indes anglaises.

Demandé le 8 avril 1916, à 15h 50m, à Paris.
Délivré le 12 septembre 1916. — Publié le 5 décembre 1916.
(Demande de brevet déposée en Angleterre le 8 septembre 1915. — Déclaration du déposant.)

Cette invention se rapporte aux radeaux utilisés pour le sauvetage en mer, lors d'un naufrage ou d'une catastrophe analogue. Le radeau qui en fait l'objet est réversible, c'est-à-dire que, de quelque manière qu'il soit lancé, il se redresse de lui-même et présente un de ses planchers pour recevoir les naufragés. Il comporte un ou plusieurs réservoirs à air placés entre des planchers convenablement encadrés, et est muni sur son pourtour de lignes de sauvetage qui pendent sur ses bords. Entre les planchers sont installés également des réservoirs plus petits destinés à recevoir de l'eau et des provisions, et chacun de ses planchers est entouré de garde-corps qui se rabattent au repos.

Un radeau établi suivant la présente invention est représenté par les trois figures du dessin annexé :

La fig. 1 représente en plan le radeau avec son plancher de lattes reposant sur une charpente appropriée. Sous ce plancher sont représentés en pointilé trois réservoirs à air 1 et des réservoirs plus petits 2, 3, destinés à recevoir les provisions et l'eau. Les couvercles étanches 18 de ces réservoirs sont également représentés, ainsi que les maillets 13 servant à leur ouverture et à leur fermeture. Des pagaies 14 servent à la propulsion du radeau en cas de nécessité, et un câblot d'amarrage 15 permet son remorquage éventuel.

La fig. 2 représente le radeau vu par le bout des réservoirs à air 1. Les planchers de lattes 19 couvrent les surfaces supérieure et inférieure ainsi que les côtés de la charpente. Les récipients à provisions 2 et 3, ainsi que le puisoir 12 ou petit vaisseau servant à puiser de l'eau ou autre liquide dans un vase à col étroit, sont également représentés. Les lignes de sauvetage formant anses d'agrippage sont montrées pendantes par-dessus le bourrelet 10. Une pagaie, montée à erseau et tolet, sert à assurer la direction.

La fig. 3 est une vue de profil montrant longitudinalement les réservoirs à air 1, les lignes de sauvetage 8 avec leurs poignées 9, le garde-corps de la surface supérieure étant dressé. Ce garde-corps est montré replié sous la surface inférieure et aussi, en pointillé, à sa position déployée avec ses contrefiches 5. Lorsque le radeau est sur le pont d'un navire, avec ses garde-corps repliés, rien ne s'oppose à son lancement immédiat. Dès qu'il est à l'eau, il est accessible de tous les côtés et cet accès se trouve encore facilité par les lignes de sauvetage qui peuvent être aisément saisies par les mains, tandis que le bord saillant du plancher submergé et les lattes latérales présentent un appui commode pour les pieds des personnes désireuses de monter à bord.

RÉSUMÉ.

Radeau de sauvetage réversible qui, de quelque façon qu'il puisse être lancé à la mer, flotte en présentant aux passagers éventuels un de ses planchers, ce radeau présentant tout autour de ses côtés, et adjacents à chacun des planchers, des câbles de sauvetage formant anses d'agrippage qui pendent et des lattes débordant de chacun de ces planchers, dont la partie submergée sert de point d'appui aux naufragés désireux de monter à bord; ledit radeau étant muni en outre de récipients à eau et à provisions dont les couvercles étanches s'ouvrent sur l'une et l'autre faces, de façon à être accessibles quelle que soit la face sur laquelle le radeau flotte.

J. J. McLAUGHLIN.

Par procuration :

DUPONT et ELLUIN.

Pour la vente des fascicules, s'adresser à l'IMPRIMERIE NATIONALE, 87, rue Vieille-du-Temple. Paris (3e).

Fig. 3.

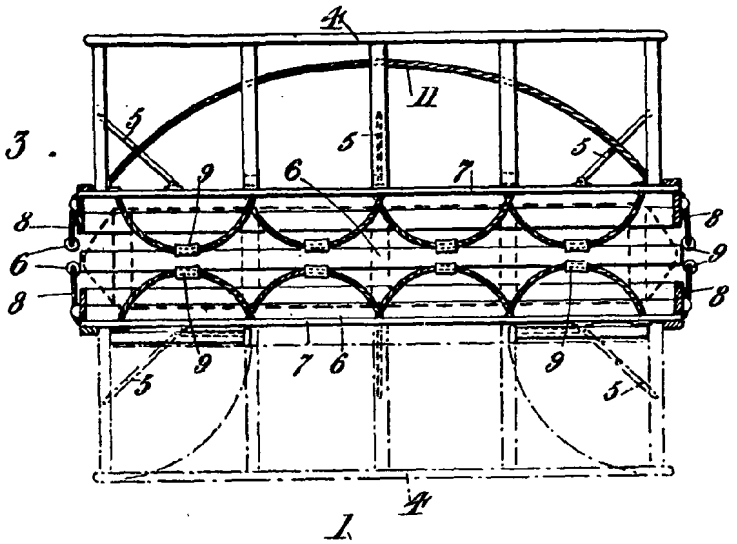

Fig. 1.

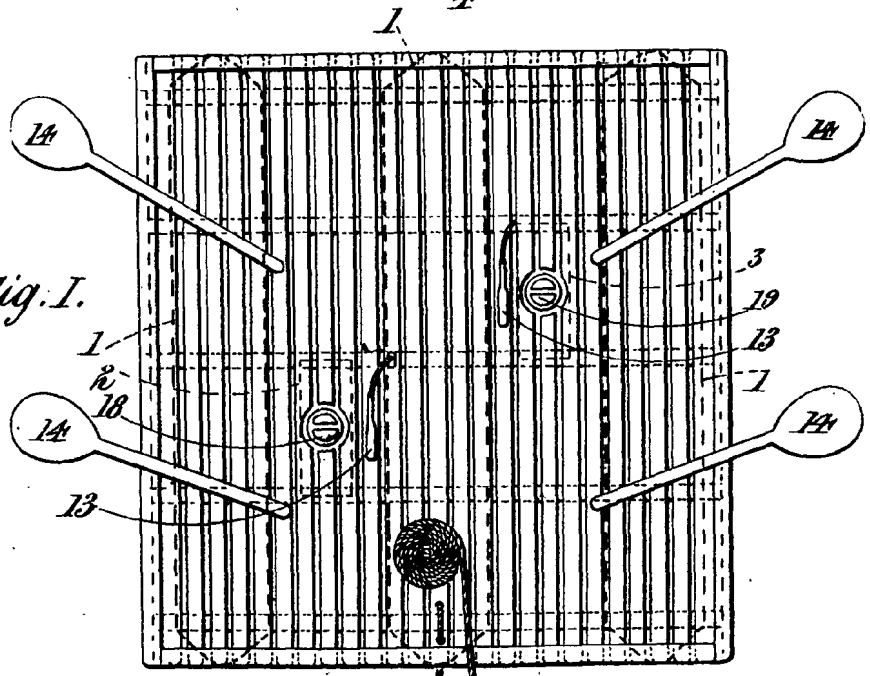
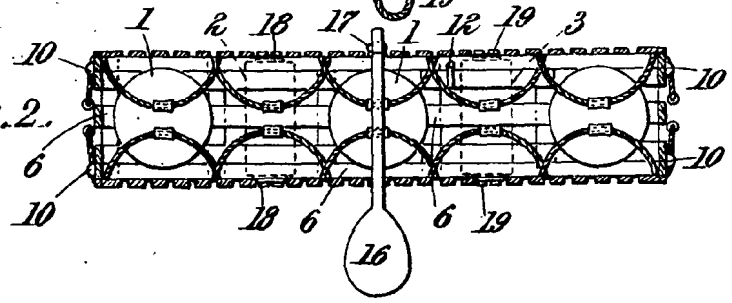
Fig. 2.